

biant qui les entourait, en un mot, d'avoir l'illusion des conditions intimes de leur existence sociale.

M. Denis Mamoz a puisé aux sources directes, aux archives de la ville de Pont-de-Vaux, — notamment dans une brochure fort rare d'un ancien gouverneur, Charles-Emmanuel Borjon, seigneur de Scellery.

Mais laissons la parole à notre ami en résumant son intéressant travail.

Au XIV^e siècle, il existait à Pont-de-Vaux une compagnie de Francs-Arbalétriers, composée des plus notables bourgeois et habitants de cette ville. Les documents les plus anciens les concernant remontent à 1384.

En 1385, un certain nombre d'entre eux allèrent former le siège de Cuisery, sous les ordres du comte de Savoie, alors en guerre avec le duc de Bourgogne.

C'est à cette époque que remontent les premiers privilèges, sous forme de lettres-patentes, accordés aux « rois et empereurs de l'Arbalète », en somme, les arbalétriers les plus adroits, ceux qui abattaient l'oiseau — le papegai — une fois ou trois fois consécutives.

Ces privilèges sont confirmés par Laurent de Gorrevod, gouverneur de Bresse, le 27 décembre 1563.

En 1569, la Compagnie abandonne l'arbalète pour lui substituer l'arquebuse, qui commence à devenir d'un usage général; elle reçoit confirmation des avantages précédemment accordés, et cette fois du duc Emmanuel-Philibert de Savoie lui-même.

Le capitaine était nommé en l'Hôtel de Ville par les habitants assemblés; il était en même temps capitaine de la ville qui lui confiait son drapeau avec l'étendard de la Compagnie dont il nommait seul les autres officiers.

Cet usage s'est soutenu même après la réunion de la Bresse à la couronne de France (1601).

Nous passerons sur la description de l'uniforme des chevaliers (ainsi étaient qualifiés les tireurs, parmi lesquels on ne pouvait admettre de gens exerçant des métiers), sur le détail des armoiries et devises de la Compagnie, sur l'installation du local, le règlement du tir à l'oiseau qui avait lieu au mois de mai en deux séances. Il n'est pas question d'une cotisation annuelle.

Le *Contrôle général du prix de l'Arquebuse* tiré à Beaune, en août 1778, nous initie aux curieux détails d'un concours de tir à cette époque (Beaune avait gagné le prix à Tournus en 1753).

Quatorze compagnies y prirent part; ce furent celles de Chaumont-en-Bassigny, Dijon, Autun, Chalon-sur-Saône, Nuits, Semur, Auxonne, Saulieu, Nolay, Chagny, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Tournus et Mâcon.

Le nombre des tireurs avait été fixé à 152 avec une mise de 30 livres par tireur, excepté Beaune, qui eut une mise franche suivant l'usage. La somme totale qui fut répartie proportionnellement à l'adresse des tireurs s'éleva à 4,530 livres.

Cent cinquante dragons du régiment de Lanan avaient été dirigés sur Beaune pour « maintenir le bon ordre et veiller à la sûreté et à la tranquillité publiques pendant la durée du prix. »

De 1786 à 1806, on ne trouve aucun renseignement précis sur la Compagnie des Arquebusiers, reconstituée cependant en 1800.

La pensée nationale est, en quelque sorte, absente de France; elle suit de loin nos glorieux soldats accomplissant cette épopée fulgurante, si grandiose qu'aucun peuple n'en possède de telle dans ses annales.

Une autre Société, dite de l'Arc, existait aussi à Pont-de-Vaux avant la Révolution, sans avoir laissé de traces de son origine. Les deux Compagnies fusionnèrent en 1806.

C'est là un témoignage de l'esprit guerrier et patriotique de cette petite ville qui compte parmi ses enfants plusieurs généraux au nombre desquels figure Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, mort en héros sur le champ de bataille de Novi.

Au moment de sa reconstitution, la Société reçoit une missive du compatriote Pannetier, général de brigade, chef d'état major général du 7^e corps de la grande armée, stationné à Francfort, qui, par une lettre de change, envoie une somme de douze cents livres.

Nous retrouvons ce général, venant d'Espagne, le 2 octobre 1808; il assiste à une grande fête donnée en son honneur, et abat avec une adresse remarquable le papegai « perché » à son intention.

Mais bientôt les malheurs de la Patrie, les changements politiques amènent un nouvel arrêt dans le fonctionnement de la Société, qui ne compte que deux assemblées générales de 1811 à 1824.

En 1824, le général Pannetier est élu président; il occupe ce poste jusqu'en 1841.

De 1852 à 1883, nouvelle éclipse. La Compagnie se reconstitue en 1883 sous le nom de *Société des Arquebusiers de Pont-de-Vaux* et organise quelques brillants concours.

Malheureusement, cette résurrection eut un court lendemain, car, depuis 1892, la Société, écrasée par des dépenses qui dépassaient ses moyens, a cessé encore une fois de faire parler la poudre.

Combien de sociétés ont ainsi disparu qui auraient pu fournir une longue et utile carrière! Ne devons-nous pas constater avec une certaine mélancolie que l'expérience du passé n'est pas assez souvent mise à profit, et que la multiplicité des concours dont l'organisation est devenue si coûteuse entre pour beaucoup dans la situation difficile des budgets. Il suffirait certainement pour chaque société d'un concours tous les deux ou trois ans.

Que dire de l'indifférence du public, trop fréquente à l'endroit de l'institution du tir et de nos dévoués tireurs, — institution qui, pour rappeler l'expression de Borjon, seigneur de Scellery, déjà cité plus haut, « ne doit son établissement qu'à la valeur de leurs ancêtres et à leur amour pour la Patrie, et non, comme quelques personnes se l'imaginent, à un inutile et frivole amusement. »

Nous devons remercier chaleureusement notre ami Denis Mamoz, pour avoir remis en lumière les pages concernant l'*Arquebuse* de Pont-de-Vaux, de célèbre mémoire.

Certainement, comme le phénix, cette Compagnie renaîtra quelque jour de ses cendres, mais pour durer et engendrer une nouvelle phalange de vaillants ayant de qui tenir dans une cité dont les enfants ont porté bien haut le renom.

L'amour de la grande Patrie, la France, est fait de l'étroué attachement qui nous unit au coin de terre où nous sommes nés, où notre cœur a de profondes et mystérieuses racines que rien ne peut détruire.

Denis Mamoz a fait à la fois œuvre historique et patriotique: souhaitons que son exemple soit suivi.

Désiré KOENIG.

(Chronique du Foyer Bressan).

VIENT DE PARAÎTRE :

Tableau Synoptique de l'École de Compagnie

Par Eugène BRUCHON, officier de réserve

Ce petit travail qui, a été approuvé par plusieurs généraux, notamment par M. le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon, facilite la révision rapide du règlement. Il est surtout utile aux élèves caporaux, caporaux, sous-officiers, élèves-officiers, et plus spécialement aux officiers de réserve et de territoriale.

Nous le recommandons plus spécialement aux Sociétés de gymnastique, aux Touristes lyonnais. Ce tableau parle aux yeux et permet de se souvenir très facilement des mouvements à exécuter.

En vente chez l'auteur, 38, quai St-Vincent, Lyon. Prix : 50 cent.

Le Gérant : FÉLIX SANAOZE.

Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.

